

ATHLETISME EN SALLE
Départemental Benjamins/Minimes

DATE	<u>Mercredi 20 décembre 2023</u>												
LIEU	Halle des sports PLOERMEL												
HORAIRES	Rendez-vous et vérification des engagements : 11h30 Nous vous demandons <u>d'être ponctuels</u> pour éviter de terminer à une heure tardive. A votre arrivée, vous devrez valider vos inscriptions et les épreuves au secrétariat. Début de la compétition : 12h00												
ENGAGEMENTS	Si vous avez des modifications à effectuer, vous pouvez le faire sur Usport jusqu'au lundi 18 décembre 2023.												
CLASSEMENT	Les récompenses seront remises en fin de championnat.												
LES EPREUVES	L'athlétisme en salle se déroule sous forme d'un triathlon : 1 course, 1 saut, 1 lancer. NB : Ces épreuves sont similaires au Régional et National. L'athlète qui n'effectue pas ces 3 épreuves ne sera pas classé. <u>REGLEMENT UNIQUEMENT DEPARTEMENTAL</u> Chaque athlète pourra effectuer 4 épreuves : 1 saut, 1 lancer, 1 ou 2 courses. La meilleure performance dans les courses sera prise en compte.												
HAUTEUR ET ESPACE DES HAIES	<table><tr><td>BF</td><td>Ht : 0.65 m</td><td>Esp : 7.50 m</td></tr><tr><td>BG</td><td>Ht : 0.65 m</td><td>Esp : 7.50 m</td></tr><tr><td>MF</td><td>Ht : 0.76 m</td><td>Esp : 7.50 m ou 8.00 m (5 haies)</td></tr><tr><td>MG</td><td>Ht : 0.84 m</td><td>Esp : 8.00 m ou 8.50 m (4 haies)</td></tr></table>	BF	Ht : 0.65 m	Esp : 7.50 m	BG	Ht : 0.65 m	Esp : 7.50 m	MF	Ht : 0.76 m	Esp : 7.50 m ou 8.00 m (5 haies)	MG	Ht : 0.84 m	Esp : 8.00 m ou 8.50 m (4 haies)
BF	Ht : 0.65 m	Esp : 7.50 m											
BG	Ht : 0.65 m	Esp : 7.50 m											
MF	Ht : 0.76 m	Esp : 7.50 m ou 8.00 m (5 haies)											
MG	Ht : 0.84 m	Esp : 8.00 m ou 8.50 m (4 haies)											
CONCOURS DE HAUTEUR	Organisation de 2 concours 1 féminin (BF - MF) et 1 masculin (BG – MG) 1 ^{ère} barre à : 1,00 m pour les BF et 1,10 m pour les MF 1 ^{ère} barre à : 1,10 m pour les BG et 1,20 m pour les MG. Puis montée de barre de 5 en 5 au début.												

COMPOSITION DES EQUIPES

L'équipe est composée de 5 athlètes maximum (4 minimum).
Le classement est établi par addition des points des 4 meilleurs athlètes. (en cas d'égalité, c'est le total du 4^{ème} qui départagera).

JURY

Chaque établissement participant devra fournir :

- **2 jurys adultes**
- **1 jury jeune (au minimum)** – Il est souhaitable qu'il(s) fasse(nt) la formation le matin.

QUALIFICATION

Un athlète est qualifié pour le championnat régional dès lors qu'il a effectué un minimum de 55 points sur son triathlon.

Une équipe ayant réalisé 220 points sera qualifiée pour le régional. Le podium de chaque catégorie sera également qualifié automatiquement.

De plus, la commission régionale pourra éventuellement repêcher des équipes.

PROCHAINES COMPETITIONS

Mercredi 17 janvier 2023 – Régional à Rennes (35)
8 février 2023 – National à Rennes (44)

- **Horaires des épreuves**

12h00 : Mise en place du jury et début de la compétition

12h00 : 1^{ère} rotation

Hauteur : Benjamins et Minimes garçons

1^{ère} barre à 1 m 10

Longueur : Benjamins

2 sautoirs

Poids : Minimes Filles

Vitesse (50m) : Benjamins

13h00 : 2^{ème} rotation

Longueur : Minimes garçons

T.S. : Benjamins et Minimes Filles

Poids : Benjamins

Vitesse (50m) : Minimes Filles

14h00 : 3^{ème} rotation

Hauteur : Benjamins et Minimes Filles

1^{ère} barre à 1 m

Longueur : Benjamins : 2 sautoirs

Poids : Minimes Garçons

Vitesse (50m) : Benjamins

15h00 : 4^{ème} rotation

Longueur : Minimes filles

T.S. : Benjamins et Minimes garçons

Poids : Benjamins

Vitesse (50m) : Minimes Garçons

15h30 :

Course de haies dans l'ordre : BF – BG – MF – MG

16h00 :

1 000m – Ordre suivant les catégories disponibles.

Formation de JUGE ELEVES

Jury Jeunes

ATHLETISME



- **Date** : Mercredi 20 décembre
- **Lieu** : Lycée Lamennais PLOERMEL rdv salle de sport du lycée, st armel.
Erwan Guillard 0609642531
- **Horaires** :
Rendez-vous : 8h45
Fin de la formation : 11h
- Cette formation s'adresse aux catégories suivantes :
 - Benjamins 2^{ème} année
 - Minimes 1^{ère} année
 - Minimes 2^{ème} année
- Elle concernera : Les principaux règlements de l'athlétisme et cette formation sera validée par le comité en fin de journée.
- La formation s'effectuera en deux temps :
 - 1^{ère} partie théorique en salle : 9h – 11h
 - 2^{ème} partie pratique sur la compétition même.
- Pique-nique fourni par l'UGSEL Morbihan.

ATTENTION

Inscription **OBLIGATOIRE** de vos élèves Jeunes Officiels sur Usport avant le lundi 18 décembre 2023

Procédure d'inscription

- Se rendre sur Ugselnet
- Cliquer sur Usport
- Cliquer sur l'onglet « Jeunes Officiels »

